



**2023/2029(INI)**

20.7.2023

# **AVIS**

de la commission des budgets

à l'intention de la commission des affaires étrangères et de la commission du développement

sur la mise en œuvre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – Europe dans le monde (2023/2029(INI))

Rapporteure pour avis: Eider Gardiazabal Rubial

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission des budgets invite la commission des affaires étrangères et la commission du développement, compétentes au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elles adopteront les suggestions suivantes:

1. rappelle sa position de longue date selon laquelle le plafond de la rubrique 6 est insuffisant pour permettre à l'Union de réaliser ses ambitions sur la scène internationale, combinant des tâches essentielles du programme de la coopération internationale avec la réaction aux crises et les nouvelles initiatives; note que l'enveloppe, déjà serrée, pour l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI), et en particulier la dotation pour la réserve, a été poussée à ses limites, comme en témoigne la proposition de révision du cadre financier pluriannuel (CFP) de la Commission; souligne, en particulier, que le budget de l'Union doit apporter une contribution tangible à la reconstruction de l'Ukraine et aux défis mondiaux les plus difficiles; note que le budget de l'Union est le seul garant de l'activité de la Banque européenne d'investissement (BEI) en dehors de l'Union; demande, par conséquent, des garanties supplémentaires pour la BEI, y compris pour les instruments de financement mixte, afin de permettre à la BEI de renforcer son engagement en Ukraine, en associant les parties prenantes locales et de l'Union; se félicite de la proposition de révision du CFP de la Commission prévoyant un financement supplémentaire pour la rubrique 6, étant donné que la programmation financière actuelle est insuffisante pour l'IVCDCI, et devrait tenir davantage compte des ambitions géopolitiques de l'Union et de ses engagements mondiaux;
2. remarque que la programmation financière de la rubrique 6 a été concentrée en début de période pour le CFP actuel – s'élevant à 17 milliards d'euros pour l'année en cours – et qu'elle sera ramenée à 14,6 milliards d'euros pour l'année 2026; note que, conjuguée à la forte incidence négative de la flambée actuelle des taux d'inflation, cela nuira davantage à la capacité du budget de l'Union à mettre en œuvre son action extérieure dans les années à venir; prend acte des fonds supplémentaires proposés par la Commission pour la rubrique 6, dont 9,5 milliards d'euros seraient alloués pour répondre à la dimension extérieure des migrations, y compris les défis extérieurs, 3 milliards d'euros pour la réserve de l'IVCDCI et 2,5 milliards d'euros pour la réserve de solidarité et d'aide d'urgence;
3. invite la Commission à tirer parti de la révision du CFP afin d'affiner la nomenclature de l'IVCDCI – L'Europe dans le monde et de permettre ainsi à l'autorité budgétaire d'exercer ses pouvoirs de contrôle, notamment en ce qui concerne les lignes budgétaires consacrées au voisinage, aux fins de renforcer la transparence pour mettre en œuvre une politique fondée sur les données dont les objectifs peuvent être vérifiés, de tenir davantage compte d'une approche stratégique et d'améliorer la programmation à long terme;
4. souligne que l'Union devrait soutenir les organisations de la société civile afin de poursuivre les valeurs, les intérêts et les objectifs de l'Union; est préoccupé par le fait que le soutien du programme thématique en faveur des organisations de la société civile sera réduit pour la période restante;

5. reconnaît l'importance des actions conjointes entreprises par l'Union et les États membres dans la coopération au développement, ainsi que la nécessité d'une approche commune face aux défis mondiaux; souligne que l'Union et les États membres devraient renforcer leurs échanges d'informations et associer davantage les parties prenantes de tous les États membres;
6. reconnaît que l'IVCDICI souffre d'un manque de visibilité et de publicité; estime que l'IVCDICI devrait être mieux expliqué au public, notamment en renforçant la transparence et la publicité des projets soutenus par l'IVCDICI – L'Europe dans le monde;
7. met en avant que l'Union entretient des relations de coopération avec un grand nombre de pays et rappelle que les instruments de financement extérieur de l'Union devraient contribuer de manière décisive à la réalisation des engagements et objectifs internationaux de l'Union, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable, ainsi que l'accord de Paris; note que l'Union a récemment approuvé de nouveaux engagements internationaux, notamment en ce qui concerne les pertes et les dommages dus au changement climatique lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques 2022 (COP 27); rappelle la position de longue date du Parlement selon laquelle les nouvelles priorités devraient être financées au moyen de ressources supplémentaires;
8. rappelle que la Commission doit respecter les objectifs horizontaux tels que prévus par le règlement (UE) 2021/947<sup>1</sup>, et l'article 16 de l'accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire<sup>2</sup>; invite instamment la Commission à présenter une stratégie visant à respecter les objectifs horizontaux et à combler les lacunes existantes; regrette le fait que, pour l'année 2021, la part du montant engagé contribuant à l'objectif en matière de migration et de déplacements forcés ait été de 14 % – dépassant largement l'objectif de 10 %, et que la part des montants engagés contribuant à la réalisation des objectifs climatiques ait été de 18,5 % – ce qui est nettement inférieur à l'objectif de 30 %; invite instamment la Commission à fournir des chiffres détaillés sur la mise en œuvre des objectifs horizontaux et la programmation pour la période restante, notamment en matière de climat et de migration, ainsi que de biodiversité et d'intégration de la dimension de genre;
9. note qu'au moins 85 % de nouvelles actions mises en œuvre au titre de l'IVCDICI devraient avoir pour objectif principal ou significatif l'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'au moins 5 % de ces actions devraient avoir pour objectif principal l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les droits et l'émancipation des

---

<sup>1</sup> Règlement (EU) 2021/947 du Parlement européen et du Conseil du 9 juin 2021 établissant l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale – L'Europe dans le monde, modifiant et abrogeant la décision n° 466/2014/UE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) 2017/1601 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE, Euratom) n° 480/2009 du Conseil (JO L 209 du 14.6.2021, p. 1).

<sup>2</sup> Accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres (JO L 433 I du 22.12.2020, p. 28).

femmes et des filles;

10. regrette que l'utilisation par la Commission de la réserve pour les défis et priorités émergents ne respecte pas l'esprit de l'article 17 du règlement, notamment en ce qui concerne le financement de nouvelles initiatives législatives; déplore la préaffectation de 60 % des fonds à la réserve restante en dépit des besoins futurs prévus qui n'ont pas encore été pris en compte, tels que le train de mesures en faveur des réfugiés syriens; demande à la Commission d'informer en détail le Parlement avant chaque mobilisation des fonds de la réserve et de tenir compte de ses observations, conformément au considérant 71 du règlement;
11. se félicite de l'instrument d'assistance macrofinancière adopté afin d'aider plusieurs pays, notamment l'Ukraine, à faire face aux conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine; déplore le manque d'informations fournies aux autorités budgétaires sur la gestion du financement des coûts des intérêts de l'AMF; s'inquiète du fait que le financement actuel des coûts des intérêts de l'AMF par la mobilisation de la réserve de l'IVCDCI, plutôt que par de nouveaux crédits, pourrait épuiser la majeure partie, voire la totalité, de la réserve de l'IVCDCI pour la période restante, ce qui le priverait de toute capacité de réponse face à des défis imprévus; souligne, par conséquent, la nécessité de trouver des solutions de financement durables à long terme, tout en préservant la capacité à relever les défis futurs;
12. déplore le manque de clarté concernant le financement de la nouvelle stratégie «Global Gateway» et rappelle que ces nouvelles initiatives devraient être financées au moyen de nouveaux crédits et de la révision à la hausse correspondante du plafond de la rubrique 6;
13. demande à la Commission de renforcer le suivi de la stabilité du cadre d'investissement prévu par l'IVCDCI (Fonds européen pour le développement durable Plus et la garantie pour l'action extérieure) compte tenu de l'instabilité géopolitique et économique actuelle et de veiller à maintenir son objectif comme le prévoit le règlement; invite la Commission à communiquer des informations actualisées trimestrielles à l'autorité budgétaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation et les montants des garanties budgétaires, ainsi que le provisionnement estimé et les prévisions futures, l'état des lieux en ce qui concerne les objectifs en matière de climat et de biodiversité, et la contribution de l'IVCDCI à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes;
14. se félicite du nouveau statut de pays candidats de l'Ukraine et de la Moldavie; remarque que les deux pays nécessiteront une assistance financière et technique supplémentaire pour se préparer à l'adhésion, renforcer leur résilience et prévenir et contrecarrer les menaces hybrides; note la proposition de la Commission d'établir un nouvel instrument de soutien financier: la facilité pour l'Ukraine, et invite la Commission à présenter des propositions visant à inscrire l'Ukraine et la Moldavie sur la liste des bénéficiaires de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III), ce qui allégerait la pression exercée sur l'IVCDCI; est d'avis que les garanties budgétaires fournies par l'IVCDCI pour l'AMF + à l'Ukraine devraient dépasser le plafond compte tenu de la nature des dépenses;

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Article 58 – Procédure avec commissions conjointes</b> Date de l'annonce en séance	16.3.2023
<b>Date de l'adoption</b>	19.7.2023
<b>Résultat du vote final</b>	+ :           35 - :           5 0 :           0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Rasmus Andresen, Olivier Chastel, David Cormand, Katalin Cseh, Andor Deli, Pascal Durand, José Manuel Fernandes, Eider Gardiazabal Rubial, Alexandra Geese, Vlad Gheorghe, Eero Heinäluoma, Monika Hohlmeier, Joachim Kuhs, Pierre Larroustou, Camilla Laureti, Janusz Lewandowski, Margarida Marques, Siegfried Mureşan, Victor Negrescu, Andrey Novakov, Dimitrios Papadimoulis, Bogdan Rzońca, Eleni Stavrou, Nils Ušakovs, Rainer Wieland
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Anna-Michelle Asimakopoulou, Elisabetta Gualmini, Francisco Guerreiro, Fabienne Keller, Eric Minardi, Jan Olbrycht, Younous Omarjee, Eva Maria Poptcheva, Roberts Zīle
<b>Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final</b>	Nicolas Bay, Carlos Coelho, France Jamet, Zbigniew Kuźmiuk, Anne Sander, Salima Yenbou

## VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

35	+
ECR	Zbigniew Kuźmiuk, Bogdan Rzońca, Roberts Zīle
PPE	Anna-Michelle Asimakopoulou, Carlos Coelho, José Manuel Fernandes, Monika Hohlmeier, Janusz Lewandowski, Siegfried Mureşan, Andrey Novakov, Jan Olbrycht, Anne Sander, Eleni Stavrou, Rainer Wieland
Renew	Olivier Chastel, Katalin Cseh, Vlad Gheorghe, Fabienne Keller, Eva Maria Poptcheva, Salima Yenbou
S&D	Pascal Durand, Eider Gardiazabal Rubial, Elisabetta Gualmini, Eero Heinäluoma, Pierre Larroutirou, Camilla Laureti, Margarida Marques, Victor Negrescu, Nils Ušakovs
The Left	Younous Omarjee, Dimitrios Papadimoulis
Verts/ALE	Rasmus Andresen, David Cormand, Alexandra Geese, Francisco Guerreiro

5	-
ID	France Jamet, Joachim Kuhs, Eric Minardi
NI	Nicolas Bay, Andor Deli

0	0

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention